

Comment les familles réussissent-elles à concilier leur vie familiale avec leur vie professionnelle en Bourgogne-Franche-Comté ?

L'articulation vie familiale, vie professionnelle est délicate pour bon nombre de parents, qu'ils aient des enfants en bas âge ou pas. Près de 4 sur 10 rencontrent des difficultés au moins une fois par mois. Seuls, 3 parents sur 10 ont déjà réduit ou interrompu leur activité en dehors des congés liés à l'arrivée de l'enfant. La question financière est prégnante. Leurs attentes sont donc fortes pour les aider dans cette conciliation des temps. Ils plébiscitent de la souplesse dans leurs horaires de travail et des services proches de chez eux accessibles financièrement.

Avec le développement du travail des femmes, la conciliation des temps vie familiale - vie professionnelle est une problématique importante du monde contemporain. En 1968, l'inactivité concernait 52% d'entre elles et n'en touche plus que 12% en 2018. Pères et mères ont repensé leur rôle et le temps consacré aux enfants.

Les changements récents ont amené le réseau familial à recueillir des données actualisées. Les périodes de confinement liées à la gestion de la crise sanitaire ont amorcé des transformations sans précédent. Certains secteurs économiques peinent à recruter, leurs conditions d'exercice ne semblent plus convenir aux salariés. Le télétravail qui ne concernait que 3% des personnes en emploi en 2017 selon la DARES¹, se développe rapidement. En 2021, l'Insee² recensait parmi les salariés 22% de télétravailleurs. Les attentes des parents,

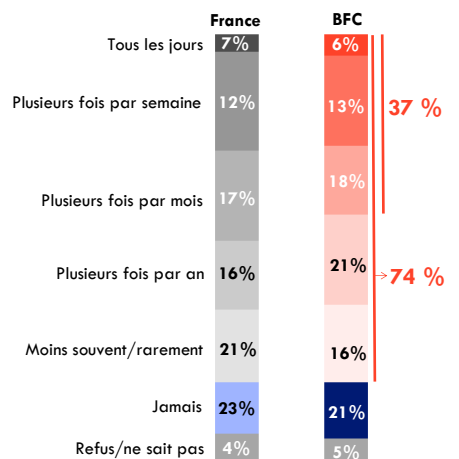
hommes ou femmes, pour articuler ces deux sphères sont vives. Quelles difficultés rencontrent-ils ? Quelles sont les barrières du travail à temps plein ? Quels sont leurs besoins ? C'est à ces différentes questions que le réseau Unaf, Uraf, Udaf a souhaité obtenir des réponses en lançant une enquête d'envergure avec le concours de l'institut Opinion Way. Cette étude a la particularité de fournir des données nationales et régionales. Le focus Bourgogne-Franche-Comté est présenté ici en regard avec des informations nationales.

Les difficultés rencontrées

Selon l'Insee en 2018, la durée hebdomadaire du travail moyenne en France pour un temps complet était de 40,5 heures et de 23 heures pour un temps

1 Au cours des 12 derniers mois, combien de fois vous a-t-il été difficile de remplir vos responsabilités familiales parce que vous passiez trop de temps à votre travail ?

Base : Ensemble des répondants qui travaillent en France (21 85)/dans la région (225)



¹ : DARES Analyse n°51 - 2019

² : Insee Focus n°263 - mars 2022

partiel. 74% des parents interrogés dans la région ont rencontré des difficultés à remplir leurs responsabilités familiales pour avoir passé trop de temps au travail. Pour un tiers, elles sont fréquentes. Ils les éprouvent au moins une à plusieurs fois par mois. Pour 1 sur 5, elles sont même, hebdomadaires. Cette difficile conciliation est partagée de la même manière sur l'ensemble du territoire national.

Fait important, elle concerne toutes les catégories de parents de l'échantillon français. Qu'ils aient en charge des enfants âgés de moins de 10 ou de plus de 10 ans, l'articulation vie familiale/vie professionnelle est compliquée dans des proportions similaires. **Les difficultés ne disparaissent pas quand les enfants grandissent. Hommes et femmes sont autant concernés.**

En Bourgogne-Franche-Comté les causes sont multiples. Mais l'étendue des horaires de travail est la première. Près de 4 parents sur 10 l'évoquent. Le recours à des solutions-relais flexibles, non rémunérées et de confiance constitue la seconde. 3 parents sur 10 ayant des difficultés d'organisation ne peuvent avoir facilement recours à des grands-parents ou des proches pour prendre le relais.

Les plages horaires trop longues et la gestion des aléas professionnels compliquent ainsi la conciliation des temps. Les plannings des parents et des enfants ne peuvent se confondre.

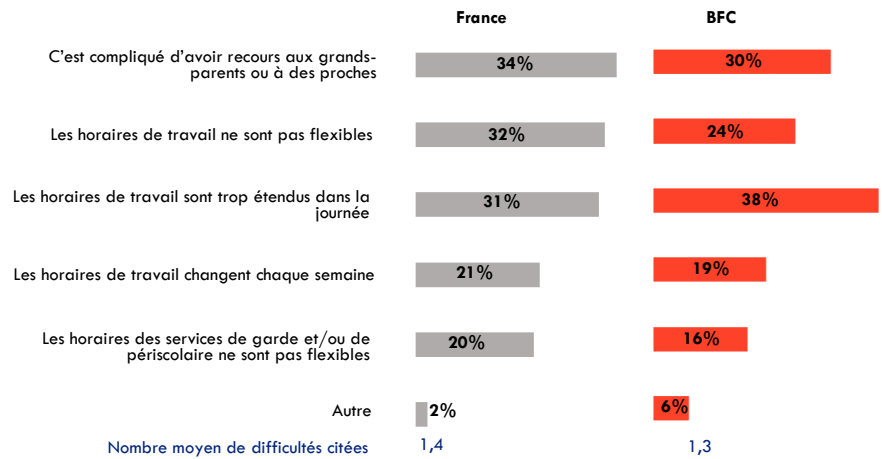
La réduction et l'interruption du travail

Pour pouvoir s'occuper de leurs enfants, un tiers des parents qui travaillent ont déjà réduit ou interrompu plus d'un mois leur activité professionnelle en dehors de leur congé maternité ou paternité.

Cette tendance régionale semble moindre qu'au niveau national (33%), ce ne sont pas moins de 4 parents français sur 10 qui ont fait le choix de limiter leur temps en entreprise. Mais cette option, sera certainement plus prégnante dans les années à venir. Au plan national, parmi les parents âgés de 18 à 29 ans, 7 sur 10 déclarent avoir interrompu ou réduit leur activité professionnelle pour des raisons familiales. Des répercussions financières sont souvent mises en avant et fragilisent les ménages.

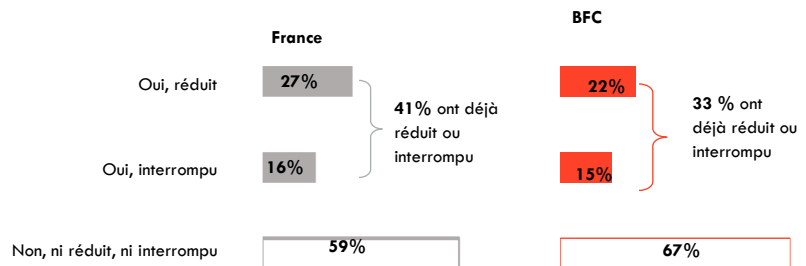
2 Pour quelle(s) raison(s) avez-vous rencontré ces difficultés ? (Plusieurs réponses possibles)

Base : Ont rencontré des difficultés au cours des 12 derniers mois en France (1572)/dans la région (166)



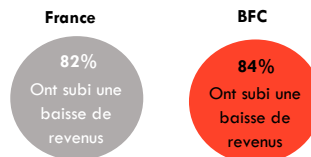
3 Pour pouvoir vous occuper plus facilement du/des enfant(s) avez-vous déjà réduit ou interrompu plus d'un mois votre activité professionnelle (en dehors d'un congé maternité ou paternité) ?

Base : Ensemble des répondants qui travaillent ou ont déjà travaillé en France (2484)/dans la région (245)



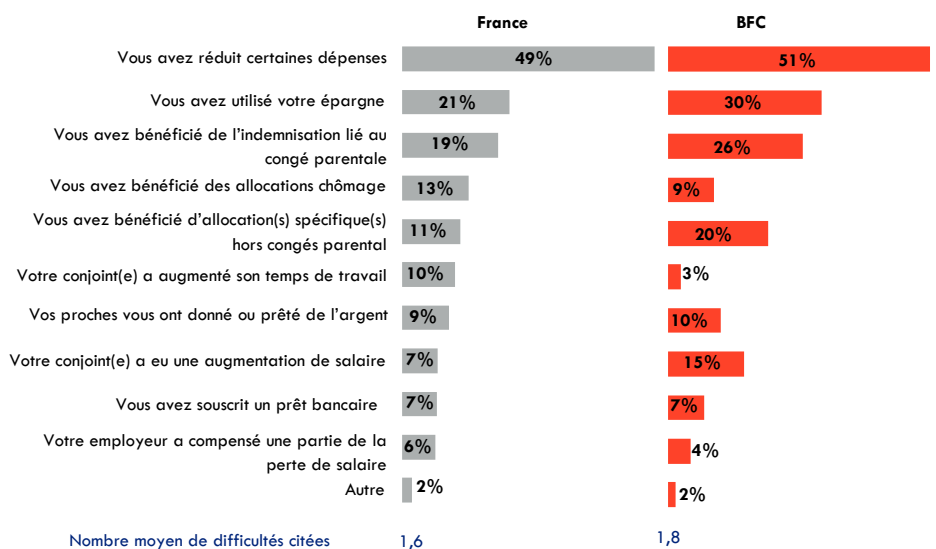
4 Ces changements dans votre activité professionnelle ont-ils entraîné une baisse de vos revenus personnels ?

Base : Ont déjà réduit ou interrompu leur activité en France (1030) / dans la région (95)



5 Comment avez-vous compensé financièrement cette baisse de revenus au sein du foyer ? (Plusieurs réponses possibles)

Base : Ont subi une baisse de revenus personnels suite à une réduction/interruption dans leur activité professionnelle en France (854)/dans la région (80)



Les conséquences sur l'économie du ménage

Cette organisation s'est accompagnée, pour 84% des personnes concernées, par une baisse de leur niveau de revenus. Peu nombreux sont ceux qui ont profité de la hausse de salaire de leur conjoint(e) pour le faire. D'ailleurs, la réduction du temps de travail de l'un des parents impacte rarement celui de l'autre. Face à ce manque à gagner, 51% des familles ont réduit leur train de vie et 30% ont utilisé leur épargne durant cette période. **Les parents doivent ainsi faire le choix entre leur pouvoir d'achat ou leur temps familial.**

Les leviers pour accroître le temps de travail :

Les attentes vis-à-vis des employeurs

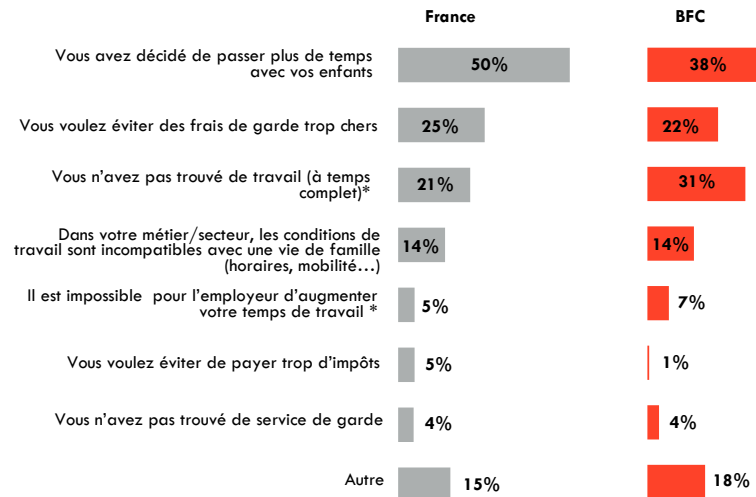
L'organisation de la vie quotidienne repose pour l'essentiel sur les parents. Les solidarités familiales intergénérationnelles si elles restent vives, 76% des parents de la région déclarent pouvoir compter sur leur entourage sur un plan moral, et 52% pour se dégager du temps personnel, elles se matérialisent principalement par la prise en charge des plus jeunes par les grands-parents durant les vacances scolaires. C'est ce que soulignait l'enquête de l'Observatoire de la famille en 2019 consacrée au rôle et à la place de ces derniers. Le quotidien est donc du ressort de la famille nucléaire. De fait, pour faire face au dernier imprévu lié aux enfants, les parents ont en premier lieu interrompu leur activité professionnelle par le biais d'un congé, quelle que soit sa forme. L'échantillon national montre que 42% des parents ont procédé ainsi, 16% seulement ont déclaré avoir eu recours aux grands-parents et 10% à leur réseau amical.

Les attentes vis-à-vis du monde des entreprises pour les aider sont donc fortes. Si l'on s'intéresse aux personnes en emploi à temps partiel, le principal levier qui les inciterait à accroître leur activité professionnelle est liée à leur organisation. Ce sont des conditions de travail plus favorables à la conciliation des temps qui, dans la moitié des cas, les feraient réfléchir autrement.

Plus largement, que ce soit au niveau national ou de la région Bourgogne-

6 Quelles sont les deux principales raisons pour lesquelles vous ne travaillez pas à temps complet ?

Base : Ensemble des répondants qui ne sont pas à temps complet (hors retraités) en France (572) / dans la région



7 Quelles sont les deux principales raisons pour lesquelles vous ne travaillez pas (à temps complet)

Base : ensemble des répondants qui ne sont pas à temps complet - hors retraités en France (572)

France	
Vous avez décidé de passer plus de temps avec vos enfants	50
Vous voulez éviter des frais de garde trop chers	25
Vous n'avez pas trouvé de travail à temps complet*	21
Dans votre métier/secteur, les conditions de travail sont incompatibles avec une vie de famille (horaires, mobilité...)	14
Il est impossible pour l'employeur d'augmenter votre temps de travail*	5
Vous voulez éviter de payer trop d'impôts	5
Vous n'avez pas trouvé de service de garde	4
Autres raisons	15

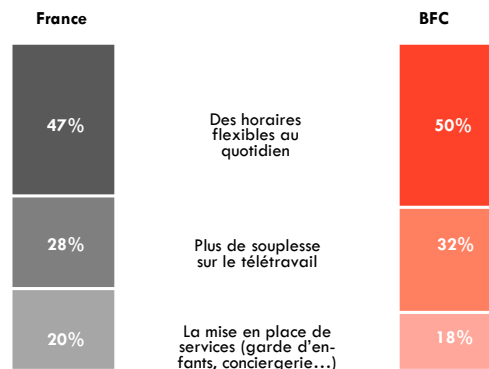
8 Quelle est la principale raison qui vous inciterait à travailler (à temps complet) ?

Base : ensemble des répondants qui ne sont pas à temps complet - hors retraités en France (572)

France	
Des conditions de travail plus compatibles avec votre vie de famille (horaires, mobilité)	50
Mode de garde moins coûteux	10
Une meilleure organisation familiale des tâches avec votre conjoint(e)	6
Des meilleurs services d'accueil des enfants	5
Une baisse d'impôt	5
Des services de garde disponibles	5
Que votre conjoint(e) travaille moins	5
Autres raisons	14

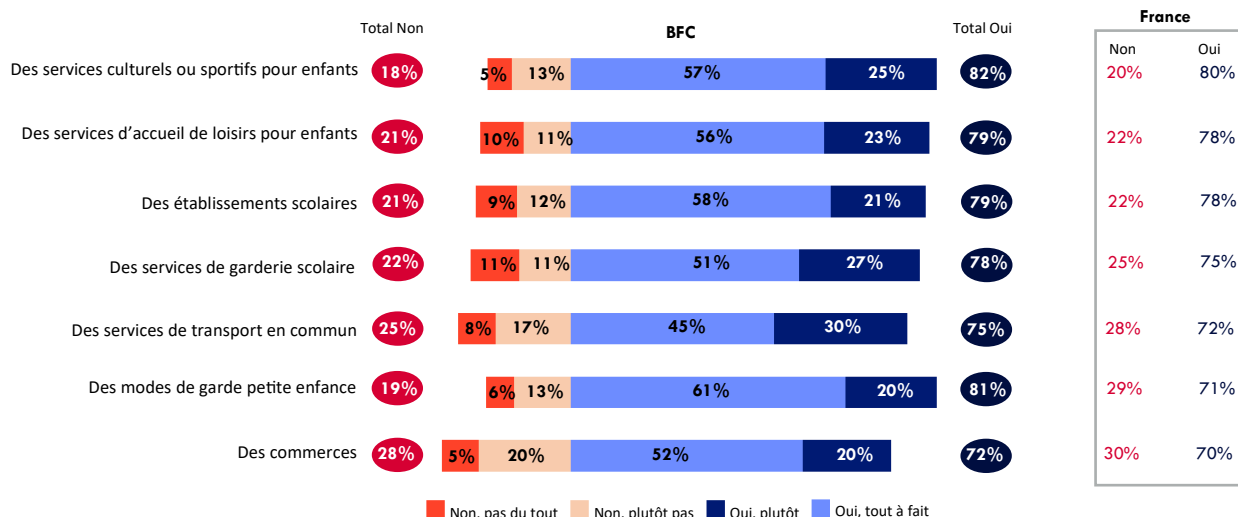
9 Selon vous, que devraient prioriser les employeurs pour vous aider à concilier votre vie familiale et votre vie professionnelle ?

Base : Ensemble des répondants qui travaillent en France (2185)/dans la région (225)



10 Le développement des services suivants à proximité de chez-vous vous permettrait-ils de mieux concilier vie familiale et professionnelle ?

Base : Ensemble des répondants qui travaillent, hors non concernés en France (entre 1 548 et 1 988 répondants selon les items)/dans la région (entre 147 et 204)



Franche-Comté, **les actifs estiment que les employeurs devraient pour les aider organiser en priorité la flexibilité des horaires de travail (50%) et offrir plus de souplesse à la mise en place du télé-travail (35%).**

L'organisation de services de garde, conciergerie... n'est pas selon eux la première mission de entreprises même si les parents de jeunes enfants seraient plus nombreux à souhaiter qu'ils les mettent en place pour faciliter leur quotidien. Si le monde économique a besoin de flexibilité, il en est de même pour le monde parental.

Les attentes vis-à-vis de la collectivité

Les services, s'ils ne sont pas nécessairement de la responsabilité de l'employeur, ont une importance capitale pour les parents à concilier vie familiale et vie professionnelle. Comme nous l'avons observé les difficultés d'organisation ne disparaissent pas avec l'âge des enfants.

Les parents sont donc nombreux à souligner que les services qui permettent d'organiser les temps scolaires et extra-scolaires proches de chez eux les aident ou les aideraient à organiser la vie du foyer. La proximité des écoles, des modes de gardes sont des axes forts. Mais pas seulement, 8 sur 10 ont besoin de s'appuyer sur des structures culturelles, sportives, de loisirs, qui permet-

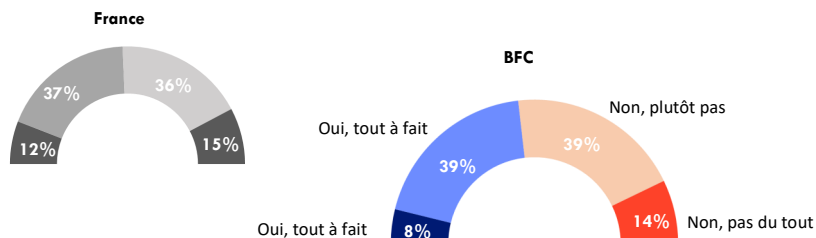
-tent aux enfants d'être accompagnés hors temps scolaire. Les transports en communs, les commerces sont aussi mis en avant par 7 parents sur 10. Ils offrent la possibilité aux enfants plus grands d'être plus autonomes.

Les services de proximité sont importants dans la gestion du quotidien.

Pour autant, la question de leur accessibilité budgétaire ne doit pas elle aussi être écartée. Si la moitié des parents estiment que les modes de gardes pour les 0-3 sont insuffisants en région. 25% des parents qui ont réduits leur temps de travail, l'on fait pour éviter des frais de garde trop lourds.

11 Selon vous, les solutions de garde pour les enfants âgés de 0 à 3 ans sont-elles suffisantes pour permettre aux parents de concilier leur vie professionnelle et leur vie familiale ?

Base : Ensemble France (2528) / région (252)



Observatoire de la famille

Service d'études des Unions Départementales et Régionale des Associations Familiales de Bourgogne-Franche-Comté (Udaf/Uraf) dont la mission générale est de développer des outils de connaissances et d'informations sur la vie de l'ensemble des familles de la région.

Source

Réalisée par Opinion Way pour l'Observatoire des Familles Unaf-Udaf-Uraf entre le 14 octobre et le 8 décembre 2022, cette enquête s'adresse à des parents de 18 ans et plus avec au moins un enfant de moins de 20 ans au foyer. Elle comprend 2185 retours au niveau national et 252 pour la région Bourgogne-Franche-Comté. L'échantillon est constitué selon la méthode des quotas au regard des critères de sexe, d'âge, de catégorie socio-professionnelle, de nombre d'enfants et de poids du département. Certaines données ne sont pas disponibles au niveau régional compte tenu d'effectifs trop réduits dans les sous-populations. L'échantillon a été interrogé en ligne.